

INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

Chers parents,

Compte tenu de la crise sanitaire, un nouveau protocole visant à limiter le brassage à été mis en place à la cantine et au périscolaire en concertation avec les représentants des parents d'élèves. Ces nouvelles règles de distanciation ne permettent plus d'accueillir les enfants dans les conditions précédentes. Sachant que de nombreux parents sont actuellement en télétravail nous vous demandons de bien vouloir utiliser l'accueil périscolaire et la cantine qu'en cas de nécessité impérative. Nous vous invitons à remplir ces plannings mensuels, ces projections nous permettront d'anticiper les effectifs et de ne pas devoir refuser des enfants le jour même. Nous comprenons que ces dernières dispositions entraînent de nouvelles contraintes mais le maintien du service périscolaire est en jeu.

Toute annulation sera facturée au tarif en vigueur. En cas d'absence exceptionnelle, un justificatif vous sera demandé. Merci pour votre soutien et votre compréhension.

RESTAURANT SCOLAIRE DE L'ECOLE MATERNELLE :

Les enfants mangent par groupe de deux classes.

RESTAURANT SCOLAIRE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE :

Les enfants mangent par groupe de classes, avec 2 services de repas

La Municipalité



A NOUS RETOURNER IMPERATIVEMENT AVANT LE VENDREDI 06 NOVEMBRE A L'ECOLE OU A LA MAIRIE
(Passé ce délai, votre demande ne sera pas prioritaire)

✂ _____

NOM : _____ PRENOM : _____

Classe : _____

RESTAURANT SCOLAIRE

Pour le mois de novembre, merci de cocher les jours de présence à la cantine de votre enfant.*

L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V	L
9	10	12	13	16	17	19	20	23	24	26	27	30

Pour le mois de décembre, merci de cocher les jours de présence à la cantine de votre enfant.*

M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V
1	3	4	7	8	10	11	14	15	17	18

*En cas de changement éventuel, il vous suffira d'avertir par mail sur coordination-ecole@mairie-de-portets.fr sous 48h.

Signature des parents :

INSCRIPTION A L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

ACCUEIL PERISCOLAIRE DE L'ECOLE MATERNELLE :

L'accueil est maintenu dans le préfabriqué, les groupes de classes seront séparés dans la continuité du protocole établi pendant le temps scolaire.

Les parents n'ont plus accès à l'intérieur du bâtiment.

Toute annulation sera facturée au tarif en vigueur.

En cas d'absence exceptionnelle, un justificatif vous sera demandé.

ACCUEIL PERISCOLAIRE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE :

L'accueil du matin et du soir se fera dans l'enceinte de l'école, par le grand portail vert (côté préfa).

Le matin, les enfants pourront profiter d'un temps calme, dans leur classe, il faudra penser à leur prévoir des affaires personnelles (feutres, cahier coloriage, livres,...)

Si les enfants le souhaitent, ils pourront profiter de la cour de leur zone réservée (même zone que durant le temps scolaire).

Le soir, les enfants profiteront de l'accès à la cour pour faire des activités extérieures, et auront accès à l'ancien local périscolaire.

Toute annulation sera facturée au tarif en vigueur.

En cas d'absence exceptionnelle, un justificatif vous sera demandé.

A NOUS RETOURNER AVANT LE VENDREDI 06 NOVEMBRE A L'ECOLE OU A LA MAIRIE
(Passé ce délai, votre demande ne sera pas prioritaire)

✂ _____

NOM : _____ PRENOM : _____

Classe : _____

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Pour le mois de novembre, merci de cocher les jours de présence à la garderie de votre enfant.*

	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V	L
	9	10	12	13	16	17	19	20	23	24	26	27	30
Matin													
Soir													

Pour le mois de décembre, merci de cocher les jours de présence à la garderie de votre enfant.*

	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V
	1	3	4	7	8	10	11	14	15	17	18
Matin											
Soir											

*En cas de changement éventuel, il vous suffira d'avertir par mail sur coordination-ecole@mairie-de-portets.fr sous 48h.

Signature des parents :